

LIBERTÉ.



ÉGALITÉ.

N. 39.

RÉPUBLIQUE HELVÉTIQUE
UNE ET INDIVISIBLE.

La Chambre administrative du Canton de Fribourg,

Au Citoyen Ministre de la Guerre.

Préavis sur
l'entretien des
Chemins.

Citoyen Ministre!

Pour satisfaire à votre demande du 20. 17^{bre} relativement à un préavis sur l'entretien des Chemins, pour effectuer de nouveaux réglemens, nous nous contenterons de vous faire quelques observations sur les articles proposés.

1^o. Sur l'objet des grandes routes, votre idée nous paroit très juste, en indemnisant les propriétaires des bêtes de trait par un paiement modique journalier, proportionné au nombre de Chevaux et suivant que les localités l'exigent; la fixation du paiement par toises courantes ne peut avoir lieu, à cause de la diversité des distances pour le transport des matériaux, qui rend cette mesure inégale, quoiqu'il en existe dans plusieurs endroits: Ces portions soit taches distribuées à divers attelages, se joignent rarement, ce qui cause autant de bassières dans les chemins.

Les portions de chemins à reparer n'ont aucune proportion dans plusieurs Districts de ce Canton, et particulièrement où le riverain d'un chemin, qui possède une longue pièce de terre, qui le borde en est chargé de l'entretien, tandis, que son proche voisin possédant un grand Domaine, n'y contribue rien.

2^o. à votre seconde question nous répondons, qu'il existe dans ce Canton deux principales Grandes-routes

La plus pratiquée c'est celle tendant des le Village de Biberen à Morat, Aveches, Sayerne et jusqu'aux Granges sous Trey.

La seconde des le Port de la Singine à Fribourg, Bulle et Chatel St Denis, plus le rayon des Fribourg à Sayerne tendant à Yverdon.

Ces routes se dégradent par l'immensité des voitures et principalement par les surcharges: Il seroit juste qu'elles contribuassent proportionnellement à leur poids.

Quant aux voitures de luxe il nous paroitroit juste qu'elles contribuassent par rouage, comme cela se pratique en Angleterre.

3^{to} Les Chaussées du 2^o ordre telles que de Fribourg à Romont et Rue tendant à Lausanne, celles de Morat à Arberg, celle de Grolley à Cort-Alban sont infiniment moins pratiquées et demandent moins de réparations.

Cependant étant beaucoup pratiquées par les étrangers, elles pourroient être astreintes aux mêmes charges, et soignées de la même manière que les précédentes.

4^{to} Les Chemins de Communication d'une Ville à l'autre telle que de Morat à Fribourg, à Laupen, à Schwarzbourog, la Roche, Gruyères, de Bulle à la Simas, celle de Bulle à Romont, Sayerne et Estavayer. Cette 3^e Classe de Chaussées n'étant pratiquée que par les habitants du pays devroit être exemptée d'imposition; il importe cependant qu'elles soient bien entretenues.

5^o Quant aux Chemins d'un Village à l'autre, ils doivent être entretenus et soignés par les Communes, chacune sur son territoire.

6^{to} Les nouveaux projets, ou établissements de nouvelles

LIBERTÉ,



ÉGALITÉ.

N^o 40.

RÉPUBLIQUE HELVÉTIQUE

UNE ET INDIVISIBLE.

La Chambre administrative du Canton de Fribourg,

Au Citoyen Ministre de la Guerre.

Citoyen Ministre!

Comme nous n'avons pas spécifié les longueurs de chaque route dans notre préavis du 25. 8^{bre}. Nous nous empressons, Citoyen Ministre, de vous en faire le tableau, afin de nous conformer à vos intentions.

1^o. La principale grande route de ce Canton, et la plus fatiguée en tout genre est sans cote dit celle dès le Port de Biberen frontière du Canton de Berne, jusqu'aux granges sous Trey frontière du Canton Léman, par Morat, Avenches, et Sayerne tendant à Moudon.

Longueur sur le District de Morat	3620.	} 11106. toises courantes soit 6. lieues & 306. toises.
sur celui d'avenches	3857.	
sur celui de Sayerne	3629.	

On ne peut comparer aucune autre route dans l'Helvétie aussi pratiquée par les surcharges, voitures de vins, marchandises, Diligences, &c^{na} par conséquent sujette à être dégradée.

2^o. La seconde classe n'est pas à beaucoup près aussi fatiguée, telle que celle dès le Port de la Singine passant par Fribourg, Bulle & Chatel St Denis, à Vevey.

Longueur sur le District de Schunten	4718.	} 20634. toises soit 11. lieues et 834. toises.
celui de Fribourg	5058.	
de Bulle	7176.	
Chatel St Denis	3682.	

Dans cette même classe est la Route de Fribourg à

à Bayerne tendant à Yverdon.

Sur le District de Triboung	3286.	} 11622. toises soit 6. lieues et 822. toises courantes
de Bayerne	3928	
d'Estavayer	4408.	

Les Routes de Grolley à Sornalban et celle de Morat soit des la Motte tendant à Arberg peuvent être classées dans la seconde classe. A commencer au grand chemin tendant de Bayerne à Grolley jusqu'à Sornalban à 5260. toises formera celui de la Motte tendant à Arberg 3377.

3^{to}. Troisième Classe telles que la route de Mattrau à Romont, Rue, tendant à Lausanne; Celle d'Estavayer à Bayerne, Romont, Bulle et la Trunna, frontière du Canton de Berne, et celle de Morat à Triboung la Roche sont encore beaucoup fatiguées par diverses detruées.

4^{to}. Toutes les autres routes en général ne servent qu'aux communications d'un village à l'autre, et peuvent être classées toutes à la quatrième classe.

Ces édifications, que nous a fourni le C^{er} Inspecteur Bel, pourront peut-être vous être de quelque utilité, pour l'ouvrage au quel vous êtes présentement occupé, c'est dans cette persuasion, que nous nous sommes décidés à vous en faire part.

➤ Nous joignons ici les deux tabelles des Districts de Romont & Schmitteu pour la répartition des chemins,

La

91

la négligence de quelques Sous-Préfets, vous empêche
de vous faire parvenir le restant, ils ont cependant
reçus diverses recharges à ce sujet de la part du G^{en}.
Bel.

Salut & Considération
V^{re} H^{on}orable Administrateur.
Chilleveret.

26 FÉVRIER 1790

De la guerre
Citoyen Ministre

ADMINISTRATION
DU CANTON DE
FRIBOURG

à Bern

De
Da.
De Bay
celui
3^{tes}
R.

de Decorat
être classées
d Chemin tendant
5260. toises fourrai
Mattrau à
trayer à
tière

grandes routes et de communication doivent être construits aux frais de l'Etat, à ce qu'il nous paroit.

Nous souhaitons, Citoyen Ministre, que ces réflexions puissent contribuer, à mettre de l'uniformité dans cette partie intéressante de l'Administration publique.

Salut & Considération.

Blaise Administrateur.
Cholle Secrétaire.

